

Le Visitandin



Volume 44

Décembre 2024

Numéro 10



DLF

Sylvain Laplante, représentant de semences
131, rang St-Pierre
La Visitation-de-Yamaska, J0G 1C0
Tél. : 819-293-9218

*Merci aux Artisans de la Terre
Vous nourrissez le monde
J'écoute vos besoins et
Je vous accompagne dans vos
décisions*

Sylvain Laplante

Sylvain Laplante

Le Visitandin

Décembre 2024

B.N.Q D8150447
B.N.C. ISSN01 143230

Équipe du journal Le Visitandin

- Présidente : Marcelle Forest
- Secrétaire : Guylaine Auger
- Mise en page : Sylvain Jutras
- Imprimerie : Marcelle Forest
- Adjointes à la rédaction : Suzanne Bibeau et Carolann Jutras
- Photo page couverture : Caroline Sanfaçon

SOMMAIRE :

Unité pastorale Assomption-de-la-Vierge-Marie	2-3
Sûreté du Québec	4
Municipalité	5 à 9
Desjardins	9
MRC de Nicolet-Yamaska	10
Villa St-Charles	11
Chronique MADA : CIUSS MCQ et ses services	12
Sûreté du Québec	13
Postes Canada	14-15
Transport Bili	15
À votre bibliothèque	16

Unité pastorale Assomption-de-la-Vierge-Marie St-Jean-Baptiste de Nicolet

Horaire des célébrations – Décembre 2024

Dimanche (1 ^{ier} Avent)	1 décembre	09h30	Saint-Zéphirin	ADACE
		09h30	Saint-Elphège	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	8 décembre	09h30	Port Saint-François	Messe
		10h45	Sainte-Monique	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	15 décembre	09h30	Port Saint-François	ADACE
		09h30	Saint-Zéphirin	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	22 décembre	09h30	Port Saint-François	ADACE
		09h30	Baie-du-Febvre	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
		14h00	Cathédrale	Célébration du pardon

NOËL

Mardi	24 décembre	16h00	Cathédrale	Messe
		16h00	Saint-Zéphirin	Messe
		19h00	Port Saint-François	Messe
		24h00	Cathédrale	Messe
		24h00	La Visitation	Messe
Mercredi	25 décembre	10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	29 décembre	09h30	La Visitation	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe

JOUR DE L'AN

Mercredi	1 janvier	09h30	Baie-du-Febvre	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	5 janvier	09h30	Saint-Zéphirin	ADACE
		09h30	Saint-Elphège	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe

MESSE DE MINUIT

Vous êtes chaleureusement invités à venir célébrer en famille la Fête de Noël à l'occasion de la MESSE DE MINUIT, le 24 décembre 2024 à La Visitation.

Des chants traditionnels nous mettront dans l'ambiance à partir de 23h30. La messe sera célébrée par M. Jacques Duhaime.

Un grand merci à M. Charles Guévin de nous accueillir encore cette année pour nous permettre de revivre la magie de Noël dans notre belle église de La Visitation.

Bons préparatifs des Fêtes à tous !

Il y aura également une messe le dimanche 29 décembre 2024, car il s'agit d'un 5^{ème} dimanche. Juste à temps pour le Jour de l'an !!!



VOTRE AFFICHEUR

PEUT ÊTRE **TROMPEUR**

PRESSION

FAUX
POLICIER
INDICE : IL VOUS EXIGE
DE L'ARGENT OU DES
CARTES-CADEAUX

APPEL NON
SOLLICITÉ

FAUX
REPRÉSENTANT
INDICE : IL VOUS RÉCLAME
DES IMPÔTS IMPAYÉS

• AGENCE DU
GOVERNEMENT

• SERVICE DE POLICE
• INSTITUTION
BANCAIRE

URGENCE
D'AGIR

FAUX
CONSEILLER
INDICE : IL VOUS DEMANDE
DES INFORMATIONS
PERSONNELLES OU BANCAIRES

REFUSEZ! DITES NON!
RACCROCHEZ ET SIGNALEZ LA FRAUDE



310-4141 OU *4141

CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA
www.antifraudcentre-centreantifraude.ca

1 888 495-8501

soloco
soloco.design

© COPYRIGHT 2020 - Tous Droits Réservés

MUNICIPALITÉ

8. Dépôt de deux états comparatifs prévus à l'article 176.4 C.M.

La directrice générale et greffière-trésorière dépose au conseil les deux états comparatifs prévus à l'article 176.4 C.M., le premier état compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante. Le second compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant selon les renseignements dont dispose la greffière-trésorière, et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

9. Annulation du solde résiduaire du règlement N° 2022-05

Attendu que la Municipalité de La Visitation-de-Yamaska (50085) a entièrement réalisé l'objet du règlement #2022-05, selon ce qui y était prévu ;

Attendu qu'une partie de ce règlement a été financé de façon permanente;

Attendu qu'il existe pour ce règlement un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

Attendu que le financement de ce solde n'est pas requis et que ce solde ne devrait plus apparaître dans les registres du Ministère ;

Attendu qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier le règlement d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité ;

2024-10-124

Il est **proposé** par Claudine Vouligny, **appuyé** par Sylvain Jutras #4 et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. Par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;

2. Par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe;
3. Par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe;

Que la Municipalité de La Visitation-de-Yamaska (50085) informe le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que le pouvoir d'emprunt du règlement identifié à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ce règlement par la présente résolution;

Que la Municipalité de La Visitation-de-Yamaska (50085) demande au Ministère d'annuler dans ses registres le solde résiduaire mentionné à l'annexe tel que présenté ci-dessous :

<small>Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec</small> ANNEXE											
No de règlement	Dépense révisée*	Emprunt révisé*	Montant de la dépense réelle**	Montant financé**	Appropriation				Solde résiduaire à annuler*		
					Fonds général	Subvention	Promoteurs	Paiement consensuel		Autres	
2022-05	2 500 500 \$	2 500 500 \$	2 547 907 \$	1 268 000 \$	500 000 \$	804 907 \$	- \$	- \$	- \$	1 328 500 \$	
										- \$	

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE.

10. RIGIDBNY : Adoption des prévisions budgétaires 2024

Ce point est reporté à la séance de novembre.

11. Entente intermunicipale d'entraide relative aux services d'opérateurs certifiés en eau potable 2025-2027

Attendu que les municipalités parties à l'entente désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivant du Code municipal du Québec (L.R.Q., chapitre C-27.1) pour conclure une entente intermunicipale relative au partage des opérateurs certifiés en eau potable, et ce dans le but de maintenir l'opération des réseaux d'eau potable sur les territoires des municipalités parties à l'entente;

Attendu que chacune des municipalités est volontaire pour fournir les services de son opérateur d'eau potable certifié à toute autre municipalité partie à l'entente, en cas de besoin;

En conséquence :

2024-10-125

Il est proposé par Sylvain Jutras #3, appuyé par Claudine Vouligny et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De signer l'entente intermunicipale d'entraide relative aux services d'opérateurs certifiés en eau potable 2025-2027.

D'autoriser Monsieur Alain Vouligny, maire, et Suzanne Bibeau, directrice générale et greffière-trésorière, à signer de ladite entente.

ADOPTÉE.

12. Choix définitif de la couleur de la structure de l'écran numérique

Après l'analyse de 3 couleurs soit PMS 174 (armoiries), PMS-7624 (balises de repérage) et PMS-188 dont la teinte est plus bourgogne;

2024-10-126

Il est **proposé** par Caroline Sanfaçon, appuyé par Michel Plourde et résolu à l'unanimité des conseillers de choisir la couleur PMS-188 pour la structure d'aluminium de l'écran numérique qui sera installée sur le terrain du garage municipal.

ADOPTÉE.

13. Égout : octroi de contrat pour les études préliminaires nécessaires à l'assainissement des eaux usées

Attendu que la Municipalité a procédé à un appel d'offres public concernant la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réalisation des études préliminaires pour l'assainissement des eaux usées;

Attendu que ce contrat s'inscrit au programme PRIMEAU 2023;

Attendu que lors de l'ouverture des soumissions, le 5 septembre 2024, trois (3) firmes ont déposé leurs documents avant la date et l'heure limite;

Attendu qu'un Comité s'est rencontré afin de tirer une conclusion sur l'analyse effectuée par chacun des membres et ce, pour chacune des soumissions reçues;

Attendu que le pointage intérimaire de chacune des soumissions devait être supérieur à 70 % et que l'analyse administrative devait être conforme afin que l'enveloppe de prix soit ouverte ;

Attendu que les résultats des soumissions se détaillent comme suit :

Firme	Prix (taxes incluses)	Pointage final	Rang
PLURITEC LTÉE	137 504,35 \$	8,80	1
LES SERVICES EXP INC.	182 586,05 \$	5,53	2
STANTEC EXPERTS-CONSEILS	N/A	N/A	N/A

Attendu que deux (2) des trois (3) soumissions reçues sont conformes;

Attendu que pour les raisons décrites ci-haut, le Comité de sélection de la Municipalité recommande d'octroyer le contrat pour les services professionnels à la firme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit : « **PLURITEC LTÉE** ».

2024-10-127

En conséquence et pour ces motifs :

Il est **proposé** par Sylvain Jutras #4, **appuyé** par Alain Vouligny et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que le contrat soit octroyé tel que recommandé par le comité de sélection.

ADOPTÉE.

14. Aqueduc - Remplacement du débitmètre à la télémétrie Grande-Plaine

Considérant que le Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau (RDPE) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) recommandent la vérification de la précision de mesure des débitmètres annuellement;

Considérant que le débitmètre de la chambre Grande-Plaine présentait des erreurs de mesure acceptables mais à surveiller depuis 2022;

Considérant que cette année, lors de la vérification par Compteurs d'eau du Québec, qu'il a été impossible de le vérifier et qu'il est recommandé de le remplacer;

En conséquence,

2024-10-128

Il est **proposé** par Sylvain Jutras #3, **appuyé** par Sylvain Jutras #4 et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la soumission #4425 au montant de 7 820.22 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE.

15. Offre de service d'accompagnement

- a) **Pour la préparation du dépôt d'une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet Redressement-Sécurisation en 2025**

Ce point est reporté à la séance de novembre.

16. Centre récréatif

- a) **Réfection de la patinoire**

Ce point est reporté à la séance de novembre.

17. Demandes d'aide financière

- a) **Cafétéria coopérative La Capucine**

2024-10-129

Il est **proposé** par Caroline Sanfaçon, **appuyé** par Sylvain Jutras #3 et résolu à l'unanimité des conseillers de contribuer pour un montant de 200 \$ pour la fête de Noël 2024 et celui de fin d'année 2024-2025.

ADOPTÉE.

b) Club Relance Jeunesse Visitandine - Paniers de Noël

Considérant que la Municipalité souhaite contribuer encore cette année aux paniers de Noël offerts par le Club Relance Jeunesse Visitandine (CRJV) aux personnes en situation financière précaire de notre collectivité;

2024-10-130

Il est **proposé** par Michel Plourde, appuyé par Alain Vouligny, et résolu à l'unanimité de contribuer pour un montant de 40 \$ / adulte en cartes-cadeaux d'une pharmacie de Nicolet pour 2024.

ADOPTÉE.

c) Fondation québécoise du cancer

2024-10-131

Il est **proposé** par Michel Plourde, appuyé par Claudine Vouligny, et résolu à l'unanimité de contribuer pour un montant de 100 \$ pour 2024.

ADOPTÉE.

18. Prévisions budgétaires – Date des travaux

La date établie est lundi le 18 novembre à 18 h.



Faites partie de la *transition!*



Révision

Schéma d'aménagement
et de développement

La MRC de
Nicolet-Yamaska
est engagée dans une
transition écologique,
économique et sociale
du territoire.

Contribuez à la réflexion
en participant à notre sondage sur
les enjeux prioritaires à considérer.

Du 22 janvier au 12 février 2025

À gagner!

2 chèques-cadeaux
de 100\$ dans un
restaurant local
de votre choix



www.mrcny.qc.ca





*Aux résidents, familles, amis
et employés de la Villa St-Charles*

*Nous vous remercions de votre
support tout au long cette magnifique
année qui s'achève!*

*Nous vous souhaitons de très
joyeuses Fêtes en compagnie de
ceux que vous aimez.*

*Santé, paix et bonheur
pour l'année 2025!*

RÉSIDENCE PRIVÉE POUR ÂÎNÉS
AUTONOMES ET SEMI-AUTONOMES
34 appartements - 1½, 2½, 3½ & 4½



41, rue St-Charles, Sainte-Perpétue

819-336-6633

[villastcharles.com]

Le CIUSSS MCQ et ses services : Soutien aux personnes proches aidantes

Les personnes proches aidantes viennent en aide à un proche de leur entourage dans leur quotidien. Elles peuvent être de tout âge et provenir de tout milieu. Se reconnaître en tant que personne proche aidante est important pour clarifier les impacts que la situation peut avoir sur son quotidien et aller chercher du soutien au besoin.

Suis-je une personne proche aidante?

L'aide que vous apportez à un proche est essentielle et peut prendre plusieurs formes. Voici quelques exemples :

- J'offre un service de transport à un proche ayant de la difficulté pour se déplacer;
- Je prête main-forte à mon proche en incapacité temporaire pour l'entretien domestique de son domicile;
- Je suis à l'écoute, j'encourage et j'accompagne mon proche qui vit des difficultés en lien avec sa condition de santé physique ou mentale;

- J'offre un soutien à un proche pour ses opérations bancaires;
- J'offre un soutien régulier à mon enfant ayant une déficience ou une maladie.

Au Québec, bien qu'une personne sur quatre soit une personne proche aidante, nombreuses sont celles qui ne se reconnaissent pas dans ce rôle.



Savoir se reconnaître est souvent l'élément déclencheur permettant de mieux comprendre les répercussions de cette expérience dans sa vie et de s'ouvrir au soutien offert.

Bien s'entourer pour mieux aider

Bien que jouer un rôle de proche aidant auprès d'un être cher puisse être des plus gratifiants, il peut représenter un défi pour garder l'équilibre et maintenir son bien-être personnel. S'entourer d'autres personnes pour partager ses préoccupations fait d'ailleurs une grande différence. Des ressources sont également à votre portée pour vous accompagner dans ce parcours.

Voici des services offerts à toute personne proche aidante, quels que soient les besoins de la personne aidée :

- **Association des personnes proches aidantes Bécancour-Nicolet-Yamaska** : 819 606-0076
- **Ligne Info-aidant (Écoute, info et référence)** : 1 855 852-7784
- **Prévention du suicide** : 1 866 277-3553
- **Ligne Info-Social** : Composez le 811, #2. Un intervenant social sera à votre écoute 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Pour en apprendre plus sur la proche aidance ou pour obtenir du soutien, visitez notre site Web au www.procheaidancemcq.ca

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec





MISE EN GARDE – Fraudes téléphoniques envers les aînés

La Sûreté du Québec vous rappelle les bons réflexes à adopter pour prévenir une fraude. Soyez vigilants lorsque vous recevez un appel d'un soi-disant conseiller, enquêteur ou représentant du gouvernement. Méfiez-vous si vous recevez un appel ou un courriel d'un membre de votre famille qui a besoin d'aide (ex. petit fils, nièce), confirmez la situation en parlant à d'autres proches. Vous pourriez

être en présence d'un fraudeur.

- **On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires? Méfiez-vous.** Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Les fraudeurs peuvent commencer leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en sa disposition. Leur but? Vous mettre en confiance!
- **Raccrochez.** Prenez un moment de recul. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée. Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par votre interlocuteur.
- **Votre afficheur indique un « numéro de téléphone officiel »?** Ne supposez JAMAIS que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs utilisent des logiciels ou des applications pour tromper leurs victimes. Le numéro de l'appel peut également être masqué.
- **On vous demande de remettre vos cartes et vos NIP, dans une enveloppe, peu importe la raison (ex. pandémie)? Refusez. N'ayez pas peur de dire non et raccrochez.** Les fraudeurs peuvent hausser le ton, se montrer insistants ou recourir à des fausses menaces pour obtenir votre coopération. Gardez en tête qu'aucune institution financière (ou organisme gouvernemental) ne procède ainsi.
- **Vous recevez un appel d'un soi-disant membre de votre famille (ex. petit fils, nièce) en situation de détresse (ex. accident d'auto, détention, hospitalisation) et invoquant un besoin urgent d'argent?** On vous demande de surtout n'en parler à personne?
- **Méfiez-vous ! Prenez un moment de recul, n'envoyez pas d'argent.** Ne transmettez pas votre numéro de carte de crédit. N'achetez aucune carte prépayée (ex. carte iTunes) dans le but de fournir à votre interlocuteur les codes de ces cartes.

Validez l'histoire qui vous est présentée et l'identité de la personne avec qui vous communiquez en appelant des parents, un autre membre de la famille ou des amis. Les fraudeurs peuvent également se faire passer pour un policier ou un avocat afin de rehausser la crédibilité de cette mise en scène.

POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE

- **Communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141 (cellulaire) ou avec votre service de police local.**
- **Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude : 1 888 495-8501.**

La Sûreté du Québec invite les citoyens à consulter la section Conseils de son site Web (www.sq.gouv.qc.ca) afin d'en apprendre davantage sur la fraude ou consulter le site Web du Centre antifraude du Canada au www.centrefraude.ca.



*Joyeuses Fêtes à vous,
Visitandins et Visitandines !!!*

Le temps des fêtes arrive très vite, alors je profite de cette période festive pour vous souhaiter tous mes vœux de Santé, Amour, Joie et Prospérité. Prenez du bon temps en famille et entre ami-e-s pour vous amuser !!

Je tiens à remercier ceux et celles qui font leur achat au bureau de poste. Continuez à venir me voir, il me fait toujours plaisir de vous servir et c'est très apprécié !! Saviez-vous qu'en faisant vos achats de timbres, vos envois de colis, votre changement d'adresse ou tout autre service postal, vous encouragez votre bureau de poste et vous vous assurez du maintien et de l'importance qu'il demeure ouvert. Alors pour 2025 venez me voir !!

Voici les heures d'ouverture du bureau poste pendant les Fêtes.

- *Lundi 23 décembre 2024* *9h30-11h30 et 15h30-17h30*
- *Mardi 24 décembre 2024* *9h30 à 12h00 (midi)*
- *Mercredi 25 décembre 2024* *FERMÉ*
- *Jeudi 26 décembre 2024* *FERMÉ*
- *Vendredi 27 décembre 2024* *9h30 -11h30 et 15h30-17h30*
- *Lundi 30 décembre 2024* *9h30-11h30 et 15h30-17h30*
- *Mardi 31 décembre 2024* *9h30 à 12h00 (midi)*
- *Mercredi 1^{er} janvier 2025* *FERMÉ*

➤ *De retour le jeudi 2 janvier 2025 aux heures habituelles, soit :*

- *lundi – mardi – mercredi et vendredi :*
 - *de 9h30 à 11h30 et 15h30 à 17h30*
- *jeudi de 9h30 à 11h30 et de 16h30 à 18h30.*

Je vous fais part qu'il y aura une importante augmentation du prix des timbres à partir du lundi 13 janvier 2025. Le prix du timbre permanent passera d'une valeur de 0.99\$ à 1.24\$ soit 12,40\$+ taxes (14,25\$) pour un carnet de 10 timbres et 124.00\$+taxes (142.57\$) pour un rouleau de 100 timbres. Pour les grandes enveloppes, le prix passera de 2,09\$ à 2,61\$ pour moins de 100g. Les timbres pour les lettres destinées aux États-Unis seront de 1,75\$ de moins de 30g et celles pour le régime international seront de 3,65\$. Alors vous pouvez venir me voir pour faire des provisions de timbres permanents.

Je vous rappelle aussi que l'hiver, il est de votre devoir de bien déblayer votre boîte aux lettres. Vous devez enlever la neige de chaque côté de votre boîte d'au minimum une longueur d'une voiture. Alors dès que vous déneigez votre cours, prenez quelques minutes pour aller déblayer votre boîte ou demander à votre déneigeur de le faire.

Je vous souhaite de passer de très belles Fêtes !!

Bonne et Heureuse Année 2025 remplie de bonheur et de succès !!

Mélanie Robitaille, votre maîtresse de poste

AVIS IMPORTANT **CHANGEMENTS À VENIR**

Dès le 1er janvier 2025, les horaires et points de départ du transport collectif pourront être modifiés.

Pour plus d'informations et pour vérifier si cela impacte vos trajets, rendez-vous au www.avecbili.ca

BILI

À votre bibliothèque

Erreur c'est plutôt le mercredi que les ateliers de tricot ont lieu

Venez tricoter à la bibliothèque de St-Zéphirin tous les **mercredis** après-midi à compter du 13 novembre à 13h30. Marie-France Larocque, une bénévole, maître dans l'art du tricot, vous accueillera et pourra vous conseiller.



Biblio-Santé

Bien s'informer, mieux vivre.

bibliosante.ca

 [bibliosante](https://www.facebook.com/bibliosante)

DE L'INFORMATION EN SANTÉ
DE QUALITÉ SÉLECTIONNÉE
PAR VOS BIBLIOTHÈQUES



**ÂNÉS ET
VIEILLISSEMENT**



CANCER



**DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE**



DEUIL



DIABÈTE



**DOULEUR
CHRONIQUE**



**INCAPACITÉS
PHYSIQUES**



**MALADIE
D'ALZHEIMER**



**MALADIE
DE PARKINSON**



**MALADIES
DU CŒUR**



**MALADIES
PULMONAIRES**



**PROCHES
AIDANTS**



**SANTÉ
MENTALE**



**SCLÉROSE
EN PLAQUES**



**SOINS DE
FIN DE VIE**



**TROUBLES DU SPECTRE
DE L'AUTISME**

Un programme de



Association
des bibliothèques
publiques du Québec



BiBli
& cie

BIBLIO
du Centre-du-Québec
de Lévis et de la Matane

Programme offert par votre
bibliothèque municipale.

Biblietcie.ca

Connectez-vous grâce à votre
numéro d'abonné-e et votre NIP.

Toitures Boudreau inc.

RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL

- Bardeaux d'asphalte
- Membrane élastomère Sopréma
- Réparations
- Déneigement de toitures

819-469-7238

Toituresboudreaufils@outlook.com

172, St-Joseph, La Visitation-de-Yamaska

Clinique Multidisciplinaire La Halte Santé



Nous tenons à remercier les Visitandins et Visitandines de leur contribution à l'essor de notre entreprise. Nous sommes une équipe dynamique et fière d'être parmi vous. Au plaisir de vous voir!

« IL EXISTE DANS LE CORPS HUMAIN UN POTENTIEL DE SANTÉ. »
DR A.T. STILL (FONDATEUR DE L'OSTÉOPATHIE)

- MÉLANIE DEMERS,
ostéopathe et propriétaire
- ANNIE-MARIE LAFOND,
hypnothérapeute
- MARIE-DANIELLE LEMIRE,
ostéopathe
- VALÉRIE CÔTÉ,
entraîneur Sportif

Pour prendre rendez-vous : 450-564-2177



BERCHMANS BOISVERT INC.

Transport de lait et d'eau

tél. : 450-783-6724

108, rue de l'église

Baie-du-Febvre, Québec J0G 1A0

Je vous invite à lire mes chroniques régulières dans le **Courrier Sud** et **L'Annonceur** afin de connaître mon point de vue sur des questions d'actualité. Vous pouvez aussi écouter ma chronique hebdomadaire diffusée sur les ondes de la radio **90,5 FM** tous les vendredis à 7h40. Je vous invite enfin à consulter régulièrement ma page **Facebook** qui publie de nombreux messages d'intérêt.




Donald Martel
Député de Nicolet-Bécancour



819 233-3521 / 1 855 333-3521
Donald.martel.nico@assnat.qc.ca


Et vous pouvez communiquer avec moi en tout temps en utilisant les coordonnées ci-jointes. Maintenir un bon contact avec vous est très important pour moi... parce que je suis là pour vous.



Desjardins
Caisse de Nicolet

Siège social
181, rue Notre-Dame, Nicolet, J3T 1V8

Centre de services Bas-Saint-François
85, Route Marie-Victorin, Case postale 268
Saint-François-du-Lac, J0G 1M0

desjardins.com/caissedenicolet
 Desjardins (Caisse de Nicolet)

BESOIN DE PARLER À UN CONSEILLER?
Composez le **819 293-8570** • **1 877 393-8570**

Accessibilité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 :

- 1 800 CAISSES
- desjardins.com
- Dépôt mobile de chèque
- Guichets automatiques
- Achats avec retraits chez les marchands

MUNICIPALITÉ LA VISITATION-DE-YAMASKA



Maire Alain Vouligny

Siège # 1	Claudine Vouligny	Siège # 4	Sylvain Jutras (Jude)
Siège # 2	Caroline Sanfaçon	Siège # 5	Pierre Bourassa
Siège # 3	Sylvain Jutras (L.-Georges)	Siège # 6	Michel Plourde

Heures d'ouverture du bureau municipal
Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h



<https://www.facebook.com/lavisitationdeyamaska>

<https://www.lavisitationdeyamaska.net/>